

Compte-rendu
Groupe de travail INFORMATION
30 mai 2013, 10h00 - 16h00
MEDDE, salle 30N47

Présents :

Mmes Tesnim BEN RAYANA (MEDDE), Isabelle CLOSTRE (Air Rhône-Alpes), Céline DEROSIAUX (ATMO NPDC), Edwige DUCLAY (MEDDE), Marie FIORI (MASS/DGS), Amélie FRITZ (Airparif), Marion GUITER (Air Pays de la Loire) Céline LEGER (Air Normand), Christelle PAKULIC (AIR PACA), Nathalie PLA (LCSQA).

MM. Frédéric BOUVIER (LCSQA), Yann CHANNAC-MONGREDIEN (Air PACA), Fabien GEORGEL (ORA), Cyril GOBLET (ATMO Champagne-Ardenne), Pierre PERNOT (AIRPARIF)

Excusés : Mmes Rosanna CASALE (Qualitair Corse), et M. Serge PELLIER (ATMO Auvergne)

Déroulé de la réunion :

1. Adoption de l'ordre du jour et demande de modification sur 2 points du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2013 avant approbation
2. Avancement sous-GT « échelles de couleur/indices » (pilote AIRPARIF)
3. Avancement sous-GT « bulletin d'information » (pilote : Air Normand)
4. Présentation des aspects santé dans le cadre des préconisations (recommandations sanitaires et leur formulation) (Marie Fiori, DGS)
5. Avancement projet de note de stratégie de communication nationale (LCSQA)
6. Structure type du bilan annuel qualité de l'air présenté en CODERST (MEDDE)
7. Présentation des questionnaires « sites internet » destinés aux AASQA
8. Questions diverses
9. Planification de la prochaine réunion

1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte-rendu du 28/03/2013

L'ordre du jour est adopté.

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé après demande de rectifications des points 2.2 p. 4 (mise à disposition des données produites par les AASQA et propriété intellectuelle) et 3 p.5 (note de stratégie de communication nationale).

Cf compte-rendu du 28 mars 2013 en ligne sur le site du LCSQA

<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-28-mars-2013>

En complément au point 2.2, F. Bouvier précise que la notion de propriété des données a fait l'objet d'une récente discussion entre Marc Léobet (responsable de la directive INSPIRE pour le MEDDE) et des représentants d'Atmo France. Il a été conclu qu'une donnée qui sort d'un capteur est totalement libre de droits. L'organisme à l'origine de la données (l'AASQA) peut néanmoins être citée en tant que producteur.

Les données modélisées (données cartographiques ou données d'inventaires) peuvent bénéficier d'un traitement différent puisqu'elles font l'objet d'un travail intellectuel supplémentaire. Cependant, le ministère considère que les AASQA produisent leurs données dans le cadre d'un agrément national répondant à des obligations européennes, et par conséquent les données sont publiques.

Céline Derosiaux ajoute qu'il convient de déterminer ce que l'on entend par « données publiques », mais précise que ces préoccupations dépassent les délégations des représentants des AASQA au sein du GT Information dont l'objet se limite au domaine de la communication. Il conviendra de statuer sur ce point à un autre niveau.

Par ailleurs, des précisions sont apportées sur les points suivants :

- Questionnement des AASQA quant à la **finalité du GT Information**. F. Bouvier rappelle qu'il s'agit d'un GT technique non stratégique, dont les propositions pourront être intégrées dans le futur PNSQA. Rappel : ce GT est rattaché à la commission stratégique de surveillance.
- **Bilan annuel qualité de l'air** : T. Ben Rayana précise qu'elle a reçu l'ensemble des données sur une période de 2 mois ½ depuis début mars. Le bilan sera transmis aux AASQA pour relecture très prochainement. Le ministère prévoit sa sortie officielle pour le 17 juillet au plus tard (réunion du CIQA programmée à cette date).

Modèle de bulletin d'information et d'alerte : demande de précision concernant la finalité de ce document ; sera-t-il joint en annexe de la circulaire mesures d'urgence ? Edwige Duclay précise que le travail attendu des AASQA concerne les informations qualité de l'air à afficher sur les bulletins. D'autres éléments (notamment sur les aspects sanitaires) seront précisés par ailleurs (Une saisine a été adressée au HCSP afin d'actualiser les recommandations sanitaires). Comme précédemment, c'est un travail commun avec le ministère de la santé (un arrêté sortira simultanément à celui de l'arrêté mesures d'urgence du MEDDE) qui est destiné à présenter les

recommandations sanitaires et comportementales. Le travail du sous GT « bulletin d'information » alimentera la future circulaire sur le plan technique.

- **Arrêté mesures d'urgence et circulaire** : les AASQA indiquent que localement les préfetures, DREAL et AASQA commencent déjà à réfléchir à la mise en place du futur arrêté ministériel au niveau départemental ou interdépartemental, concernant la forme des communiqués. Il émane de la part des différents acteurs une volonté d'harmoniser en région.

F. Bouvier rappelle que l'objectif principal de cet arrêté ministériel est de proposer un dispositif cohérent et harmonisé à l'échelle nationale.

Les AASQA indiquent qu'il serait souhaitable de programmer, à l'automne, une campagne de communication sur la mise en œuvre du nouvel arrêté mesures d'urgence.

1. Avancement sous-GT « échelles de couleur/indices » (pilote AIRPARIF, participants : AIR Normand, Air PACA, Air Rhône Alpes, LCSQA) :

Deux objectifs à ce groupe de travail :

- Réflexion sur l'homogénéisation des cartographies
- Réflexion sur les indices

1.1. Homogénéisation des cartographies

Constat : pratiques très diverses entre les régions (cartes nombre de jours de dépassement vs percentiles, échelle dégradée ou pure, couleurs différentes pour des concentrations identiques) ; même chose pour les émissions (échelle de couleur de bleu à rouge foncé ou dégradé d'une même couleur).

Il ya de réelles disparités entre les pollutions et entre les régions.

Les propositions du sous GT portent sur les cartes de concentration annuelles, en retenant comme principe une échelle de couleur basée sur la VL et des changements de couleurs pour des percentiles prédéfinis. Des tests ont été réalisés pour le NO₂ et les PM₁₀ sur plusieurs agglomérations (les travaux n'ont pas été réalisés pour les PM_{2,5} qui risquent de poser un problème car la VL 2015 est relativement élevée). Le test sur l'O₃ n'a pas encore été réalisé.

La présentation ppt complète sur les échelles de couleurs est disponible sur le site du LCSQA :

<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-30-mai-2013>

1.2. Les indices

Citeair est un indice issu d'un projet européen et certaines AASQA utilisent les échelles de couleur de Citeair pour établir des cartographies.

Certaines AASQA ont engagé des réflexions sur des méthodes alternatives afin de tenir compte des niveaux de fond ou de pondérer les polluants (ex : PACA). Cela remet en cause les méthodes de calcul des indices ATMO ou CITEAIR et il serait souhaitable de disposer d'études sanitaires valider ces orientations.

En conclusion :

E. Duclay confirme que **le rouge doit être la couleur de référence** dès que les valeurs réglementaires sont dépassées. Il convient d'appliquer la même méthode à tous les polluants par exemple si c'est la VL qui est appliquée.

Dans la mesure du possible, il conviendra, pour les cartes déjà publiées sur Internet, de recalculer les échelles de couleurs (par exemple 5 dernières années) afin de les rendre comparables avec les nouvelles.

Il est demandé au SS/GT de :

- reprendre l'échelle annuelle, calée sur du rouge ; faire apparaître les limites sur les différents polluants ;
- de travailler sur les cartographies à court pas de temps (cartographies horaires ou journalières).

Le livrable de ce SS/GT sera une **note d'orientation technique** accompagnée de recommandations opérationnelles de mise en œuvre en tenant compte des précautions de communication : conditions et délais de mise en œuvre les plus efficaces,

Le calendrier :

- fin d'année 2013 pour les échelles de couleurs (dès septembre, version Beta à tester pendant 3 mois auprès de toutes les AASQA)
- concernant les indices, le LCSQA doit recontacter Airparif au cours de l'été pour étudier les possibilités d'évolutions de Citeair en fonction des discussions engagées aujourd'hui.

Les préconisations du SS/GT seront proposées a minima au CPS, plus certainement à la Commission Stratégique (composée de directeurs d'AASQA) qui débattrà sur les conclusions avant transmission au Bureau de l'Air du MEDDE pour décision finale. En fonction des décisions prises, les éléments pourront être intégrés au PNSQA ou faire l'objet de guides méthodologiques.

2. Avancement sur la note de stratégie de communication nationale (LCSQA) :

Le projet de note est distribué et présenté en séance. Il est également disponible sur le site du LCSQA

<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-30-mai-2013>

Rappel :

- **Des objectifs fixés pour la communication nationale sur la qualité de l'air :**
 - ✓ Répondre à des obligations réglementaires européennes et françaises
 - ✓ Sensibiliser la population et les décideurs aux enjeux atmosphériques et sanitaires associés
 - ✓ Accompagner la mise en œuvre des plans d'actions d'amélioration de la qualité de l'air,
 - ✓ Valoriser le dispositif de surveillance et garantir la pérennité de son fonctionnement
- **Des groupes cibles :**
 - ✓ le public (grand public, médias, relais d'opinion, ...)
 - ✓ les décideurs (autorités, élus, ...)
 - ✓ les experts thématiques (chercheurs, bureaux d'études, ...)
- **Définition des principaux messages et supports :**
 - ✓ définir les messages transmis et leur périodicité
 - ✓ le choix des supports et canaux de communication adaptés, notamment numériques

Atmo Nord Pas de Calais demande comment rendre compatibles le projet de stratégie de communication nationale avec la stratégie de communication des AASQA qui se construit au niveau de leurs instances, collégialement avec les collectivités, les associatifs... et qui par conséquent, ont leurs orientations propres.

Rappel sur la finalité de la stratégie de communication nationale :

La stratégie de communication nationale (pilotée par le MEDDE) constitue un cadrage national à intégrer par les AASQA dans leur réflexion de révision des PSQA. Il s'agit par exemple de se retrouver autour d'un même évènement sur lequel communiquer (ex semaine de l'air au printemps 2014).

Cette stratégie va également définir certains éléments de communication à suivre (tels indices, telles échelles de couleurs...). Elle donnera les grands objectifs et le cadre, les orientations : qui communique ? Vers qui ? Pour dire quoi ? Quand ? Comment ?

Il ne s'agit pas que les AASQA fassent toutes la même chose, mais qu'elles suivent une ligne directrice.

Par ailleurs, les réflexions engagées doivent également s'accorder avec les travaux du Conseil National de l'Air ou les productions du service communication du MEDDE.

Conclusion :

Il est demandé aux AASQA de réfléchir sur le projet de note afin de faire part d'ajustements ou commentaires et affiner la note pour le prochain GT.
Les AASQA indiquent que l'actuel projet de note sera présenté aux référents communication lors de leur Club Com le 11 juin prochain.

3. Avancement du sous-GT « Bulletins d'information et d'alerte » (pilote Air Normand)

Le sous-GT n'a pas avancé dans ses travaux depuis la dernière réunion.

Conclusion :

le sous-GT formalisera ses propositions à l'issu de la réunion Club Com du 11 juin 2013.

4. Présentation des aspects santé dans le cadre des préconisations (recommandations sanitaires et leur formulation) (Marie Fiori, DGS)

La présentation ppt actualisée sera prochainement disponible sur le site du LCSQA.

4.1. Présentation des dernières données concernant les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique

- **Travaux de l'OMS** dans le cadre de la révision des directives de qualité de l'air :

Dans le cadre de la révision des Directives relatives à la qualité de l'air, la Commission européenne a chargé l'OMS-Europe de répondre à 26 questions sur les impacts sanitaires de la pollution de l'air (questions par polluant et questions générales)
(Cf. les 26 questions : <http://www.euro.who.int/en/what-we-do/health-topics/environment-and-health/air-quality/activities/health-aspects-of-air-pollution-and-review-of-eu-policies-the-revihaap-and-hrapie-projects/key-questions-for-guidance-of-eu-policies>).

Dans ce cadre, l'OMS-Europe a mis en place 2 projets d'expertise :

- ✓ le **projet REVIHAAP** (Review of evidence on health aspects of air pollution) portant sur 24 des 26 questions de la Commission ;
- ✓ le **projet HRAPIE** (Health Risks of Air Pollution in Europe) répondant aux 2 questions D3 et D5.

Les **premiers résultats de REVIHAAP sont parus en janvier 2013** ; ils font apparaître qu'une révision à la baisse des VG de l'OMS et des VL européennes serait nécessaire.
Cf. : <http://www.euro.who.int/en/what-we-do/health-topics/environment-and-health/air-quality/publications/2013/review-of-evidence-on-health-aspects-of-air-pollution-revihaap> ;
ils ont été présentés lors du séminaire "Understanding the Health Effects of Air Pollution: Recent Advances to Inform EU Policies" organisé par la Commission européenne, l'OMS et le Health Effects Institute, les 30-31 janvier 2013 à Bruxelles ;

Cf. les différentes présentations faites lors de ce séminaire :

<http://www.healtheffects.org/Workshops/Brussels2013/brussels2013-agenda.htm>

[A noter que le rapport final du projet REVIHAAP est paru début juillet 2013 et est téléchargeable sur le site de l'OMS : <http://www.euro.who.int/en/what-we-do/health-topics/environment-and-health/air-quality/publications/2013/review-of-evidence-on-health-aspects-of-air-pollution-revihaap-project-final-technical-report>]

Le rapport relatif au projet HRAPIE est attendu pour l'automne prochain. A noter que dans le cadre de ce projet, l'OMS a réalisé en mai 2013 une enquête auprès du grand public et des experts concernant les enjeux émergents en matière d'impact sanitaire de la pollution de l'air.

Rappel sur les Valeurs Guide de l'OMS :

Depuis 1987 : VG : indicateurs objectifs afin de réduire les effets de la pollution sur la santé

Révision en 2000 sur plusieurs polluants

En 2005 : révision sur les PM₁₀, PM_{2,5}, NO₂, O₃, SO₂

Prochainement : travail de refonte de certaines VG de l'OMS

Recommandations de l'OMS :

L'OMS souhaite recommander une VG pour les effets des émissions liées au trafic.

L'ozone : on sait qu'il y a des effets à court terme sur la santé ; les dernières données montrent qu'il y a aussi des effets après une exposition à long terme (mortalité respiratoire, développement du fœtus...). Il est difficile de déterminer un seuil en-dessous duquel il n'y aurait pas d'effet (en tout état de cause, il serait a priori < 90µg/m³ pour 1 heure).

Le NO₂ : renforcement des données sur l'impact sanitaire spécifique de ce polluant (le rôle du NO₂ est clairement mis en cause pour des expositions à court terme et fortement suggéré pour des expositions à long terme). Abaissement des VG préconisé

Les PM_{2,5} : proposition d'une valeur (VG et/ou VL) pour des expositions journalières 24h.

Selon les informations disponibles à l'heure actuelle, la révision des directives de qualité de l'air engagée par la Commission européenne portera principalement sur la révision de la Stratégie thématique sur la pollution de l'air de 2005 ("Thematic Strategy on Air Pollution, TSAP).

A titre d'information, ci-après des éléments complémentaires transmis par Marie Fiori suite à une réunion avec la Commission :

"One of the main objectives of the review of the EU air policy is to revise the 2005 Thematic Strategy on Air Pollution (TSAP), by:

- 1) resolving outstanding non-compliance issues on air quality and emissions up to 2020 with a concrete action programme,*
- 2) proposing new interim health and environment objectives for 2025, building on the latest scientific advice,*
- 3) laying down a concrete agenda for further work, and*
- 4) identifying key issues for further development, including a research agenda.*

As well, other objectives are to harmonize with EU obligations under CLRTAP Protocols (in particular the Gothenburg Protocol - GP), revise the EU National Emissions Ceiling (NEC) directive to reflect the objectives of the TSAP and GP, and revise legislation for sources such as small and medium-scale combustion, non-road mobile machinery, and ensuring that standards for road light duty vehicle exhaust are effective in real world conditions. Strategic options for the period 2020-2030 with different levels of ambition and focus on air quality and/or climate change measures were presented."

Interaction entre polluants :

Les interactions entre polluants peuvent changer la toxicité du mélange auquel les populations sont exposées. Ces interactions se produisent à la fois au niveau physico-chimique (c'est-à-dire notamment dans l'air) et au niveau biologique (c'est-à-dire de façon intrinsèque aux individus).

Par manque de données et en raison de limites méthodologiques, il est difficile de caractériser à l'heure actuelle ces interactions et de déterminer leurs effets sur la santé.

Cependant certaines interactions commencent à être connues comme les interactions entre polluants et température élevée (Cf. par ex. la publication de l'INVS : « Vague de chaleur de l'été 2003: relations entre température, pollution atmosphérique et mortalité dans neuf villes françaises »²).

- **Etude 2011 dans le cadre de la Task force « air et santé », conjointe à l'OMS et la Convention de Genève (Convention sur le transport transfrontalier de la pollution de l'air³)**

Il s'agit d'une rencontre annuelle des représentants des ministères chargés de la santé et d'experts « air et santé » de chaque pays membres de la Convention de Genève (51 pays), sur les derniers développements en cours (études épidémiologiques....).

En 2011, en vue de cette réunion annuelle, une étude avait été réalisée au préalable ayant pour sujet : « Quelles informations sont disponibles sur les sites internet concernant les effets de la pollution sur la santé ». 26 sites ont été consultés (Airparif pour la France). Il s'agissait d'effectuer une comparaison des messages mis en ligne sur la qualité de l'air et sur d'éventuelles recommandations sanitaires.

Conclusion : on constate un grand nombre de disparités dans l'information diffusée d'un pays à l'autre (calcul d'un indice de qualité de l'air, échelles de couleurs variables, contenu des messages sanitaires diffusés,...).

L'OMS en a retenu que, compte tenu de disparités en termes de pollution et culturels entre les différents pays membres de la Convention, il paraît difficile aujourd'hui d'harmoniser les messages sur la qualité de l'air et ses effets sur la santé.

² Cf. http://www.invs.sante.fr/publications/2004/psas9_070904/index.html

³ Convention on Long-Range Transboundary Air Pollution (LRTAP) : Cf. <http://www.unece.org/env/lrtap/>

4.2. Recommandations sanitaires :

Avril 2012 : publication par le HCSP de nouvelles recommandations sanitaires en cas de pics de pollution par les particules suite à la saisine des ministères chargés de la santé (DGS) et de l'écologie (DGECC) ;

Mai 2013 : nouvelle saisine DGS-DGECC du HCSP concernant les messages sanitaires à diffuser en cas de pics de pollution à l'O₃, au NO₂ et au SO₂ (dépassements de seuil d'information / alerte). **Les résultats sont attendus en septembre 2013.** Il est aussi demandé au HCSP d'ajuster les recommandations sanitaires relatives aux pics de pollution par les particules (en les rendant plus compréhensibles de tous), et de proposer une communication en cas de pics de pollution concomitants (cf lettre de saisine sur le site LCSQA).

Un futur arrêté ministériel reprendra ces recommandations pour une prise en compte dans les arrêtés préfectoraux.

Questions [elles ont été transmises au GT du HCSP] :

- ✓ concernant les recommandations sanitaires, faut-il nécessairement dissocier les messages par polluant ? Un message identique pour l'ensemble des polluants ne serait-il pas suffisant ?
- ✓ Phénomène de chronicité lorsque plusieurs épisodes de pollution s'enchaînent sur une même période : notion de toxicité aiguë / toxicité chronique et les recommandations adaptées pour les populations sensibles

• Travaux de l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) et des Cire sur "air et santé" :

- ✓ le dossier "air et santé" : <http://www.invs.sante.fr/surveillance/psas9/default.htm>
- ✓ la démarche de réalisation d'une étude d'impact sanitaire de la pollution de l'air (EIS-PA) : http://www.invs.sante.fr/surveillance/psas9/evaluation_impact.html
- ✓ l'ensemble des rapports d'EIS-PA réalisées dans les agglomérations françaises : http://www.invs.sante.fr/surveillance/psas9/publications_EIS.html

• Pollens :

Pour information complémentaire concernant l'évolution des pollens, voici un extrait d'un rapport du RNSA :

"Les quantités de pollens sont globalement en augmentation depuis le début des prélèvements (fin des années 80), aussi bien tous pollens confondus qu'au cas par cas, cette variation est due à des conditions météorologiques de plus en plus favorables au développement des arbres et des plantes.

Les saisons polliniques qui tendaient à des démarrages plus précoces sur la France jusqu'à l'hiver 2003-2004, ont tendance à revenir à des dates de démarrage plus « classiques », ceci dû à des périodes climatiques permettant un cumul de froid plus long malgré un cumul de chaleur plus rapide ou plus tôt pour les plantes concernées.

Par contre les quantités de pollens de certaines espèces allergisantes comme les pollens de bouleau, voire de graminées ont tendance à augmenter de façon sensible depuis près de 25 années de mesures."

- ✓ Les résultats de la saisine DGS-DGEC sur les "pollens" adressée à l'ANSES sont attendus pour l'automne 2013 ;
- ✓ le lien vers la carte vigilance "pollens" du RNSA :
<http://www.pollens.fr/docs/vigilance.html?PHPSESSID=1302265d23677849f4e09d5e29e7991a>
- ✓ La dernière Lettre du RNSA et l'adresse pour s'y abonner : rnsa@rnsa.fr
- ✓ La dernière Lettre de l'Observatoire des ambroisies et l'adresse pour s'y abonner :
observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr

- **Projet de recherche Life+ « MED-Particles » sur la problématique des particules en Méditerranée en Espagne, Italie, Grèce et France (notamment sur la contribution des vents de sable du Sahara et des feux de végétation, et sur la caractérisation de la composition chimique des particules)**

Les résultats finaux de ce projet seront présentés en juillet 2013 à Rome. Les présentations faites lors de la conférence finale sont disponibles sur le site Internet du projet : <http://www.epidemiologia.lazio.it/medparticles/index.php/en/news>

5. Structure type du bilan qualité de l'air présenté en CODERST (MEDDE – Tesnim Ben Rayana)

Proposition de structure type du MEDDE :

- Enjeux majeurs :
 - ✓ Sanitaire
 - ✓ Contentieux (aspect réglementaire)
- Principales sources de pollution année N-2
 - ✓ Secteurs en cause
 - ✓ Origine des émissions des principaux secteurs
- Présentation du réseau de surveillance (outils de suivi disponibles)
- Données de la qualité de l'air année N-1
 - ✓ Les normes de la qualité de l'air
 - ✓ Concentration et dépassements (fonction de l'exposition de la population et en lien avec la Météo) et présentation des épisodes de pollution
 - ✓ Tendances (selon historique)
 - ✓ Autres données (odeurs, pollens, pesticides...)

Questions :

- ✓ La forme : est-ce un rapport par département, un rapport régional + zoom par département ? (quelle échelle adopter ?)
Ou adopter un format plus léger type présentation ppt ?
- ✓ Envisager un chapitre « santé » et les dernières études d'impact sanitaire ; impliquer l'ARS ?

Conclusion :

Le Bureau de l'Air prévoit de questionner les DREAL sur ce sujet de bilan annuel à présenter au CODERST et la participation des AASQA.

En parallèle, il est demandé aux AASQA de profiter de leur Club Com du 11 juin prochain pour savoir quelles AASQA participent aux CODERST ou à la production éventuelle du bilan.

6. Présentation des questionnaires « sites internet » destinés aux AASQA (LCSQA)

6.1. Portail national d'information sur la qualité de l'air

Frédéric Bouvier rappelle la démarche engagée concernant le **développement du futur portail national d'information sur la qualité de l'air**, initiée par une demande du ministère afin de remplacer les portails BULD'AIR et ATMONET.

Ce futur portail, positionné entre la vision européenne et l'exhaustivité régionale, a pour vocation de valoriser les productions du dispositif et d'intégrer les informations produites par les AASQA, le LCSQA et PREV'AIR.

- ✓ Présentation du dispositif de surveillance national et positionnement par rapport aux textes européens et français
- ✓ Information générale sur la qualité de l'air et les enjeux atmosphériques (polluant, normes, réglementations en vigueur)
- ✓ Présentation des résultats des AASQA sous forme de mesures brutes ou agrégées (cartes animées, graphes, tableaux) offrant une vision nationale des résultats

Afin de recueillir l'avis des AASQA sur le contenu du futur portail, un questionnaire en ligne est envisagé et Frédéric Bouvier passe en revue les différents sujets abordés. In fine, le questionnaire, diffusé dans la seconde quinzaine de juin et adressé aux Directeurs d'AASQA, permettra de récolter les attentes et propositions concernant le contenu de ce futur site et son interactivité avec les régions et l'Europe.

A noter que deux questions spécifiques sont ajoutées en fin de questionnaire au sujet des sites internet des AASQA ; elles permettront au GT Information de poursuivre ses travaux visant à améliorer et homogénéiser l'information délivrée au public sur l'ensemble du territoire national.

Voir la présentation sur le site <http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-30-mai-2013>

6.2. Refonte du Portail LCSQA

Dans le cadre de la refonte de son site internet, le LCSQA souhaite :

- Réorganiser l'information
- Améliorer l'ergonomie
- Proposer de nouvelles fonctionnalités

Le portail sera organisé selon deux axes :

- ✓ Information généraliste dédiée au public sans restriction d'accès (rubriques : Qui sommes-nous ?, Notre positionnement dans le dispositif national et au niveau européen, Mise en ligne de textes réglementaires, Référentiels, Procédures d'homologation des appareils de mesures, Publications du LCSQA...)

- ✓ Plateforme d'échanges métiers LCSQA / AASQA / MEDDE en accès réservé (coordination/pilotage et instances, GT, CS, PSQA, audits techniques, gestion des référentiels et guides applicables, directives, arrêtés..., outils partagés, formations, forums,...)

Les cartes d'indices, d'alerte disparaîtront du site LCSQA pour être basculées sur le futur portail grand public, dans une rubrique dénommée « l'air en France ».

Les notifications résultant des différents abonnements seront également améliorées : un abonnement par métier (ex. tout ce qui concerne la communication) est suggéré par les membres du GT Information.

Ce questionnaire permettra d'obtenir un feedback concernant l'utilisation et les attentes du site. Il sera diffusé dans la seconde quinzaine de juin et concernera tous les utilisateurs AASQA, correspondants « air » des DREAL et ministère abonnés au site.

Voir la présentation sur le site <http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-30-mai-2013>

7. Questions diverses

E. Duclay annonce la publication d'une stratégie thématique sur la qualité de l'air à l'automne prochain, définissant un calendrier de révision de la Directive QA par la Commission. De nouveaux polluants risquent également d'être intégrés à moyen terme.

8. Date de la prochaine réunion et projet d'ordre du jour

La prochaine réunion du GT est planifiée au jeudi 12 septembre 2013 de 10 h à 13 h 00.

Les points abordés seront les suivants :

- Sous-GT « échelles de couleur /indices » : proposition version bêta test pour les échelles de couleur (pilote : Airparif)
- Sous-GT « bulletins d'information » (pilote Air Normand) : formalisation des propositions faites par les référents communication AASQA
- Aspects santé dans le cadre des préconisations (recommandations sanitaires et leur formulation) : retours sur les travaux du HCSP (si disponibles)
- Note de stratégie de communication nationale : proposition d'une nouvelle version amendée par les AASQA
- Structure du bilan annuel qualité de l'air présenté aux CODERST (ministère) : questionnaire aux DREAL (MEDDE) et retour des référents communication AASQA sur les pratiques locales
- Avancement sous-GT « développement de cartes stratégiques air à l'échelle de la rue » (pilote : Air Rhône-Alpes)